



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°215 -JANVIER 2021

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi :

8h00-12h/13h30-17h30

Mercredi, vendredi :

8h-12h

Samedi : 9h-12h

➔ **La Mairie sera ouverte uniquement le matin de**

8h à 12h du

Lundi 21 décembre

au lundi 4 janvier.

Fermée les samedis 26 et 2 janvier.

Garderie 06.87.29.71.04

ALSH :

École :

Contact : 09.61.20.66.81,

Contact : 06.66.43.46.42

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 17h à 18h30.

Samedi de 10h30 à 11h45.

02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15**

SAMU,

Pharmacie de garde **3237,**

Pompiers **18,** portable **112,**

Gendarmerie **17**

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :

07.86.05.43.81

Pédicure-Podologue :

Soins à domicile

M.DE FRIAS :

07.83.52.2707

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

En cette période de crise sanitaire et afin de contribuer à organiser un soutien aux plus démunis (personnes âgées, isolées, handicapées, etc.), M.Le Maire, Bernard MICHEL et l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Laure GRALL sont disponibles pour leur rendre visite. Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous aider (courses, déplacements, aides administratives) dans le respect bien sûr des consignes sanitaires impératives à respecter. Les coordonnées de la mairie sont le 02.98.68.15.21 ou le 06.38.38.07.85. Nous remercions chacun et chacune d'être vigilant à son entourage et de contacter la mairie au besoin.

► L'inattendue – Bar - tabac – dépôt de pain est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 10h45 et reste joignable après 17h30 au 02.98.15.37.96. Ouverture le samedi et le dimanche de 8h00 à 12h30

Travaux du mois



Les élus et les agents communaux ont pris de la hauteur pour pouvoir illuminer le bourg en cette période de fête



VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 décembre, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Valérie PAUL, absente excusée. La secrétaire de séance est Aurélie VEN.

Valérie PAUL a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Travaux de rénovation à l'église

La dépose du parapluie doit être réalisée le 21 et 22 décembre prochain

Le mécanisme de l'horloge a été expertisé par Monsieur VOISOT pour une demande de classement à la Direction Régionales de Affaires Culturelles (DRAC)

Urbanisme

Pont de Brézal : Travaux à prévoir pour le parapet du pont en limite de commune. Étude du devis réceptionné. Des informations complémentaires sont à demander.

Révision de la carte communale : Les élus, après réflexion, souhaitent, à l'unanimité, revoir la carte communale approuvée le 14 mai 2004. Une commission communale est créée pour travailler sur ce dossier.

Devis

Borne camping-car et candélabre : Le devis de la borne électrique et de la borne eau est signé suite au Conseil Municipal du 15 octobre 2020. Des demandes de devis sont en cours pour la plateforme.

Étude des devis pour : caméra terrain de foot, micro tracteur, téléphonie.

Finance

Le conseil municipal a autorisé le maire jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouvert au budget de l'exercice précédent

Compte rendu des commissions communales

Commission actions sociales : du samedi 5 décembre à 10h00. 25 colis de Noël seront distribués aux personnes de + de 80 ans.

Questions diverses.

Influenza aviaire : les mesures de biosécurité pour les particuliers. Merci à chaque propriétaire de poules de respecter ces mesures. Des courriers ont été adressés aux propriétaires de poules.

ORDURES MÉNAGÈRES

-En raison de la nouvelle organisation mise en place suite aux annonces liées au confinement, les tournées de collecte sont avancées. Les camions passeront plus tôt dans les communes.

-En raison des fériés du Vendredi 25 Décembre et du Vendredi 1^{er} Janvier, la collecte sur St Servais aura lieu:

- Le Jeudi 24 Décembre pour la collecte des ordures ménagères (conteneur vert).
- Le Mercredi 30 Décembre pour la collecte des recyclables (conteneur jaune).

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

Davesne Daniel	1 Lot Kerhoant St Derrien	Président	daniel.gg.davesne@wanadoo.fr 06-87-59-40-78
Auffret Yvon	Kernoter Plougar	Vice-président	auffret.yvon@wanadoo.fr 02-98-68-50-85
Elegoet Louis	Le Guilloc St Derrien	Vice-président	lelegoet@free.fr 02-98-68-50-84
Tanguy Michel	Lesveoc St Derrien	Vice président	tamichel@wanadoo.fr 02/98/68/54/25
Porhel-Kerneis Annie	14 Maner-soul Bodilis	Secrétaire	Annie.porhel-kerneis1@orange.fr 06-62-34-80-44
Lemoine Colette	Kerider Plounéventer	Trésorière	cothelemoine@orange.fr 06-84-86-99-59

Bulletin d'adhésion disponible à la fin du bulletin

PAROISSE

Noël

Quelques modifications étant intervenues depuis le bulletin de décembre dans les lieux et horaires des célébrations, voici le nouveau planning :

Jeudi 24 décembre

Veillée à 18h30 à PLOUNEVENTER, PLOUVORN et SIZUN, à 18h et 20h à LANDIVISIAU

Messe de la nuit à 22h30 à LAMPAUL-GUIMILIAU

Vendredi 25 décembre

Messe du jour à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUGAR et GUICLAN

Les messes des week-ends

Samedi 26 décembre : pas de messe

Dimanche 27 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN

Samedis 2 et 16 janvier à 18h à GUICLAN

Samedis 9 et 23 janvier à 18h à PLOUNEVENTER

Samedi 30 janvier à 18h à PLOUVORN

Dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 janvier à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN

Bien entendu, ce calendrier est toujours communiqué **sous réserve d'une évolution favorable du contexte sanitaire.**

TERRE À DONNER

Vous êtes intéressé par de la terre de curage gratuite, merci de vous adresser à la mairie.

CABINET INFIRMIER

Vaccination antigrippale : à domicile ou au cabinet, sur rendez-vous.

Réalisation de tests de dépistage COVID 19 : à domicile ou au cabinet, sur rendez-vous.

Merci de prévoir carte Vitale + mutuelle et de respecter le port du masque.

Adresse : le bourg à Saint-Servais

Tel 07/86/05/43/81

COUPURE DE COURANT

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 6 janvier 2021 de 9h30 à 12h00 dans les quartiers de Kerizella et La Vallée Verte.

VIE ASSOCIATIVE

AU BOUILLON DE CULTURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Si les règles sanitaires le permettent, l'assemblée générale de la bibliothèque se tiendra le samedi 23 janvier 2021, à 14 h, dans la salle des associations. Tous les adhérents et futurs adhérents y sont cordialement invités.

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

Nous passons tous une période difficile et ne savons pas encore quand nous allons pouvoir nous retrouver au foyer Ty-Leon. Pour le moment, notre souhait est que la magie de Noël s'invite dans votre demeure et dans vos cœurs. Joyeux Noël, bonne et heureuse année 2021 à vous-même et à tous vos proches.

ALSH

Programme d'activités du 21 au 31 décembre

Le programme peut varier selon les conditions météorologiques et les envies des enfants.

Fermeture exceptionnelle le 24 à 17h30 et le 31 à 16h30.

U.S.S.S.D

Avec la sortie du confinement le 15 décembre, une certaine activité sportive peut reprendre. Mais, du fait du couvre-feu de 20h à 6h, il est impossible d'organiser les entraînements en soirée. Ils auront donc lieu, à partir du dimanche 20 décembre, **le dimanche matin à 10h sur le terrain de Saint-Servais**, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Quant à la reprise des compétitions, elle pourrait intervenir après le 20 janvier sous réserve des annonces officielles. Nous restons dans l'attente d'informations officielles précisant le calendrier et le déroulement de la compétition.

CAR BREIZHGO

La commune de SAINT SERVAIS est desservie uniquement par des services scolaires, du lundi au vendredi en période scolaire. Il n'y a pas de ligne régulière sur la commune de St Servais.

Un service de transport à la demande existe le mercredi et le samedi pour rejoindre Landivisiau et permet de passer l'après midi à Landivisiau. Ce sont des lignes virtuelles qui sont déclenchées uniquement sur réservation. Ces lignes fonctionnent les mercredis et samedis après-midi.

Le principe est très simple, l'usager devra réserver auprès du numéro suivant 02.98.90.88.89 au plus tard la veille avant 17h00. Ce service fonctionne toute l'année quel que soit la période (scolaire ou vacances scolaires).

L'abonnement scolaire (carte BreizhGo) permet uniquement de voyager sur les services scolaires, en période scolaire.

Si les usagers scolaires souhaitent utiliser les lignes régulières, ou d'autres lignes scolaires en semaine, ou le TER, en dehors de leur trajet scolaire habituel, il existe la carte **Scolaire +** (80€/an en plus de l'abonnement scolaire). Avec cette carte, les jeunes peuvent accéder librement à l'ensemble des cars et trains TER du réseau BreizhGo jusqu'au 6 juillet 2021 (y compris week-end et petites vacances scolaires).

S'ils ne souhaitent pas souscrire à la carte Scolaire +, ils peuvent prendre des tickets de car soit chez les revendeurs, soit auprès du conducteur). Pour toutes demandes complémentaires sur les horaires ou tarifs, veuillez vous rendre en mairie.

LES BREVES D'HÉOL

▪ **Les travaux prioritaires pour économiser l'énergie – 1^{er} trimestre 2021**

De manière générale, dans un projet de rénovation énergétique, les travaux qui vous feront faire le plus d'économies d'énergie sont les travaux d'isolation, notamment de la toiture. En effet, on estime qu'environ 30 % des déperditions de chaleur se font par la toiture, puis 25 % par les murs, 15 % par les fenêtres ou encore 10 % par les planchers bas. Si votre système de chauffage est ancien, il peut être judicieux de le remplacer par un appareil ayant un meilleur rendement comme une chaudière à condensation, une pompe à chaleur, un poêle à granulés ou un autre type de chauffage qu'il conviendra de définir en fonction de nombreux paramètres, comme la surface à chauffer, la typologie du logement, le système existant, vos habitudes d'occupation du logement ou encore l'accès aux énergies, comme le gaz de ville par exemple.

▪ **Tout savoir sur le poêle à granulés**

Dans un projet de rénovation ou de construction, de plus en plus de Français optent pour le poêle à granulés en chauffage d'appoint ou chauffage principal. Le poêle à granulés présente de nombreux avantages puisque, contrairement à un poêle à bûches, il est programmable et permet de paramétrer une température de consigne ou des plages horaires de chauffe. Il est simple d'utilisation et permet jusqu'à 3 jours d'autonomie selon la capacité du réservoir et le régime de fonctionnement. Les granulés sont généralement conditionnés par sacs de 15 kilos et sont à ce jour l'un des combustibles les moins chers du marché (6,20 c€/Kwhpci en moyenne). Avant de faire votre choix, nous vous conseillons de voir un modèle en fonctionnement, le bruit de la vis sans fin et de la soufflerie peuvent constituer une gêne. Vous pouvez aussi soupeser les sacs pour constater par vous-même s'ils ne sont pas trop lourds à porter. Notez également qu'en cas de coupure d'électricité, le poêle à granulés ne sera pas utilisable.

▪ **Appareils de cuisson : réduire votre facture d'énergie**

Dans un foyer moyen, on considère qu'environ 6,5 % des consommations d'énergie sont liées aux appareils de cuisson, un pourcentage conséquent que l'on peut facilement réduire grâce à quelques gestes simples : couvrir systématiquement les casseroles, utiliser des casseroles et poêles adaptées à la taille du foyer, profiter de l'inertie thermique en arrêtant le four quelques minutes avant la fin de la cuisson, etc.

Si vous devez renouveler vos équipements, privilégiez des appareils de classe A+ à A+++ en prenant en compte les besoins de votre foyer. En cas d'accès au gaz de ville, notez que cette énergie est plus de deux fois moins chère que l'électricité. Sinon, il est bon de savoir que des plaques à induction sont bien moins énergivores que les plaques vitrocéramiques. Il en est de même pour les fours à micro-ondes, qui consomment en moyenne 1500 watts contre 3000 watts pour des fours classiques.

CONTENERS

PLANNING

QUAND PRÉSENTER QUELLE POUBELLE



SEMAINE A
Présentez votre poubelle couvercle jaune



SEMAINE B
Présentez votre poubelle ordures ménagères

UN DOUTE ?

Consultez l'application "Guide du tri" : www.consignesdetri.fr



2021

JANVIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A					01	02	03
B	04	05	06	07	08	09	10
A	11	12	13	14	15	16	17
B	18	19	20	21	22	23	24
A	25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28

MARS

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28
B	29	30	31				

AVRIL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B				01	02	03	04
A	05	06	07	08	09	10	11
B	12	13	14	15	16	17	18
A	19	20	21	22	23	24	25
B	26	27	28	29	30		

MAI

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B					01	02	
A	03	04	05	06	07	08	09
B	10	11	12	13	14	15	16
A	17	18	19	20	21	22	23
B	24	25	26	27	28	29	30
A	31						

JUIN

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	
B	07	08	09	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
B	21	22	23	24	25	26	27
A	28	29	30				

JUILLET

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A				01	02	03	04
B	05	06	07	08	09	10	11
A	12	13	14	15	16	17	18
B	19	20	21	22	23	24	25
A	26	27	28	29	30	31	

AOÛT

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A							01
B	02	03	04	05	06	07	08
A	09	10	11	12	13	14	15
B	16	17	18	19	20	21	22
A	23	24	25	26	27	28	29
B	30	31					

SEPTEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B			01	02	03	04	05
A	06	07	08	09	10	11	12
B	13	14	15	16	17	18	19
A	20	21	22	23	24	25	26
B	27	28	29	30			

OCTOBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B					01	02	03
A	04	05	06	07	08	09	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	07
B	08	09	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
B	22	23	24	25	26	27	28
A	29	30					

DÉCEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A				01	02	03	04
B	05	06	07	08	09	10	11
A	12	13	14	15	16	17	18
B	19	20	21	22	23	24	25
A	26	27	28	29	30	31	

A DEBARRASSER



Intéressé par de la vaisselle, des outils, fourniture de scrapbooking, Renseignements au 06.64.70.35.67.

**NON AU
RAFALE !**



Bulletin d'adhésion

Association des riverains de la BAN

Landivisiau

NOM :

Prénom :

ADRESSE

COMMUNE : CODE POSTAL :

COURRIEL :@..... Tél :

(Remplir la rubrique « courriel » pour être informé de nos activités)

Profession / Compétences :

Bulletin à envoyer

Soit par courriel : contact@riverains-ban-29

Soit au Siège : Daniel Davesne Président de l'association des riverains de la BAN Landivisiau
1 lot Kerhoant 29440 Saint Derrien

Site : www.riverains-ban-29.fr

6



BULLETIN N°215- JANVIER 2021 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 18 janvier 2021 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 04.